



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2008 L'an deux mille huit et le onze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs LA GARDE, BOUDES, Mme SAMATAN, Mrs BAILET, DELPOUX, CRESPO, CASSAGNES, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes CARRERE-DESFARGES, SABY, Mr MARTY, Mmes COMBES, BENEZECH, ARAGONES, BONNÉ, BLANC, Mr MAUREL.

Absents : Mrs MALATERRE-FOURES, TERRASSA, Mme DEQUIDT, Mrs LOPEZ, SALOMON, Mme BESSIERE, Melle PUGET, Mrs ANDRIEU, DUMONS.

N° 08/18

Secrétaire : Mr LA GARDE.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Crespo

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA MAISON DU FOOT

Par délibération en date du 21 février 2005, la Commune de Saint-Juéry avait mis à la disposition de l'association Saint-Juéry Olympique Football un local dénommé "la maison du foot" pour une durée de 3 ans. La convention de mise à disposition est arrivée à son terme le 31 décembre 2007. Il convient de la renouveler pour une même durée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopté à l'unanimité

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE le Maire à renouveler la convention de mise à disposition de la maison du foot à intervenir avec l'association "Saint-Juéry Olympique Football".

DIT que cette convention est renouvelée pour une durée de 3 ans allant du 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2010.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,